

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	33

ENSEIGNEMENT

**MODIFICATION PARTIELLE DU PÉRIMÈTRE
SCOLAIRE**

Délibération : **02.2013.007**

Transmis en préfecture le :

21 février 2013

Séance du : **19 février 2013**

Compte-rendu affiché le **25 février 2013**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **14 février 2013**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **33**

Président : **Monsieur CRIMIER**

Secrétaire élu : **Madame Catherine ALBERT-
PERROT**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Brigitte FERRERO, Jean-Christian DARNE, Marylène MILLET, Pierre ZACHARIE, Jean-Paul CLEMENT, Odette BONTOUX, Alain GONDET, Yves DELAGOUTTE, Mohamed GUOUGUENI, Denis LAFAURE, Dominique DUBET, Marie-Paule GAY, François VURPAS, Maryse JOBERT-FIORE, Bernadette VIVES, Michel MONNET, Yves GAVALT, Agnès JAGET, Isabelle PICHERIT, Fabienne TIRTIAUX, Marie MICHAUD, Etienne FILLOT, Alain PANTAZIAN, Gilles PEREYRON, Catherine ALBERT-PERROT, Christian ARNOUX, Corinne PRINCE, Thierry MONNET, Lucienne DAUTREY

Membres absents excusés à la séance :

Marie-Pierre MOREL, Guillaume COUALLIER, Yves MOLINA

Pouvoirs :

Marie-Pierre MOREL à Brigitte FERRERO, Guillaume COUALLIER à Marylène MILLET, Yves MOLINA à Etienne FILLOT

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Monsieur Yves DELAGOUTTE

Par délibération du 9 mars 1995, le Conseil Municipal approuvait le découpage du périmètre scolaire de la commune pour les quatre secteurs géographiques correspondant aux Groupes Scolaires Guilloux, P.Frantz, Bergier/Mouton et l'école intercommunale de Beaunant.

Cette dernière école ayant été fermée à l'issue de l'année scolaire 2010-2011, une seconde délibération en date du 25 janvier 2011 approuvait l'intégration de l'ex secteur de Beaunant à celui du groupe scolaire Bergier/Mouton.

Le périmètre du groupe scolaire Guilloux intégrait dans le même temps les allées des Pastels et des Roseaux, la place des Collonges et la rue de la Noue.

Cette année, il convient de compléter :

- le périmètre du groupe scolaire P.Frantz de l'allée de l'Équinoxe
- le périmètre du groupe scolaire Bergier/Mouton de l'impasse Cordier

L'impact actuellement connu des logements ainsi créés est de 9 enfants sur Paul Frantz lié à l'allée de l'Équinoxe (30 logements) et 35 enfants pour Bergier Mouton quant à l'impasse Cordier (58 logements). On mesure ainsi la difficulté de l'impact de la création des logements quant aux effectifs scolaires (de 0,3 à 0,6 enfant / logement).

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **APPROUVER** le nouveau périmètre scolaire de Saint-Genis-Laval présenté ci-dessus.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Yves DELAGOUTTE ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

